

Aux familles

La Pommeraye, le jeudi 22 décembre 2022

Objet : partage d'informations

Bonjour à tous,

La fin d'année 2022 approche à grands pas, aussi je viens partager avec vous quelques informations d'ordre général.

Au dernier trimestre 2022, nous avons été touchés par l'épidémie de COVID et avons connu un cluster important à l'automne. Cela s'est bien réglé, aucun résident n'a présenté de forme grave, même si, je ne vous apprends rien, beaucoup des résidents ont un état de santé fragile et cela peut très vite se dégrader. Avec le soutien des médecins traitants, nous sommes attentifs à leur apporter les meilleurs soins possibles, avec les moyens qui sont les nôtres !

Nous venons de recevoir de nouvelles recommandations de la DGCS qui vont en faveur (de façon insistante) sur le port du masque dans nos établissements ainsi que l'application stricte des autres mesures barrières, et ce notamment en lien avec la saturation des hôpitaux qui font face à une triple épidémie : grippe, COVID et bronchiolite et qui ont activé leur plan blanc.

Ainsi, nous vous demandons, que pendant toute la période des fêtes (qui favorisent la circulation du virus), vous portiez un masque dès votre entrée dans l'établissement. Cela s'adresse aussi aux enfants de plus de 6 ans. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les résidents dans l'immédiat. Attention notre protocole peut évoluer à tout moment en fonction du nombre de personnes atteintes au sein de l'établissement.

Certains résidents avaient prévu de sortir en famille pour les fêtes, cela n'est pas remis en cause. Il appartient à tous d'être vigilent pour éviter les contaminations intrafamiliales.

Pour éviter la propagation des épidémies hivernales, il sera demandé à tout résident qui tousse ou potentiellement contagieux de se confiner dans sa chambre pendant 7 jours. Bien sûr des aménagements sont possibles selon le résident et sa capacité à supporter de rester en isolement.

Même si le contexte n'est pas rassurant, nous avons jusqu'à maintenant décidé de continuer à « vivre » et maintenir le plein des activités autour des fêtes de fin d'année. Nous avons déjà vécu quelques moments forts sympathiques comme le marché de Noël où vous êtes venus nombreux, le repas partagé : professionnels et résidents et à venir dans l'entre deux : concerts, animations

habituelles mais aussi rétrospective des événements 2022 (ce sera en principe diffusé dans les chambres).

En début d'année 2023, nous procéderons au renouvellement des membres du conseil de vie sociale. Je vous adresserai un courrier en début d'année pour vous apporter plus de renseignements sur le sujet, car vous êtes concernés : il y a des représentants des familles au conseil de vie sociale.

2023 sera aussi une année intense pour nous : évaluation externe, négociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : des échéances importantes qui impacteront les années futures.

Comme vous pouvez vous y attendre ; les tarifs vont augmenter en 2023, notamment en lien avec la crise de l'énergie qui nous impacte directement mais sans doute de façon moins intense que nos fournisseurs, car nous bénéficions du bouclier tarifaire. Un autre sujet d'inquiétude est le taux de nos intérêts d'emprunt qui va fortement augmenter car nos deux emprunts, contractés dans le cadre de la construction du bâtiment, sont indexés sur le livret A (PLS et prêt phare). Pour l'instant, le dossier est dans les mains du Département, c'est lui qui autorise les hausses de tarif. En général, nous devons attendre le mois de mars pour disposer des tarifs applicables. Dès que nous en saurons plus, nous organiserons une réunion d'informations à destination des familles.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel et moi même, vous souhaitons de très bonnes fêtes, qu'elles soient joyeuses et gaies et vous apportent de grands moments de partage avec vos proches.

Notre équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Merci à l'avance de bien vouloir transmettre ces informations à vos proches, et n'hésitez pas à leur dire que ce courrier est aussi diffusé sur notre site internet. www.francoisedandigne.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Brigitte RETAILLEAU
Directrice